	Mairie d'IFS **Esplanade François Mitterrand** **B.P. 44 – 14123 IFS** Tél : 02-31-35-27-27 Fax : 02-31-78-30-09	Département **CALVADOS** Canton **CAEN XVI**

CISE TP NORD OUEST – INSTALLATION D'UNE BASE VIE DE 100M² - BOULEVARD D'AQUITAINE ARRETE N° 2026/342

LE MAIRE DE LA VILLE D'IFS,
VU les articles L2213-1 à L2213-6.1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L411-1 à L411-7 du Code de la route ;
VU la demande d'arrêté de police de la circulation en date du 1er octobre 2026 de la société CISE TP NORD OUEST sollicitant la Ville pour l'installation d'une base vie de 100m² boulevard d'Aquitaine à Ifs ;

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'assurer et de préserver la sécurité des différents usagers et de réglementer la circulation et le stationnement sur l'emprise du chantier ;

ARRETE

Article 1 : La société CISE TP NORD OUEST – ZA route de Falaise – 14540 GARCELLES SECQUEVILLE, est autorisée à installer une base vie de 100m² - sur la partie enherbée proche du boulevard d'Aquitaine à Ifs à partir du 1er octobre 2026 pour une durée de 120 jours.

Article 2 : Après les travaux, la société CISE TP NORD OUEST devra remettre la chaussée dans son état initial (marquage, couleur, piste cyclable) conformément au règlement de voirie communautaire de Caen la Mer.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Monsieur le Directeur de la Sécurité Publique ;
- La Police Municipale d'Ifs ;
- La société CISE TP NORD OUEST ;
- Caen la mer – Service de collecte des déchets ;
- RATP DEV ;
- Le SDIS.

Fait à Ifs, le 9 octobre 2026

MAIRIE D'IFS (Calvados)

Pour le Maire empêché, le 1er Maire-Adjoint,

Thierry RENOUF